

## Saint-Lumine-de-Coutais

### La coopération avec Nokoué sur de nouvelles bases



Les membres de l'assemblée générale constitutive de l'Association Grand-Lieu-Nokoué se sont réunis vendredi dernier.

Depuis 2007 et la dissolution de l'Association des communes riveraines du lac de Grand lieu, la coopération avec le lac de Nokoué n'avait plus de structure fédératrice. Ce qui ne manquait pas d'inquiéter nombre de personnes impliquées dans ces échanges qui ont vu le jour en 1992 et donné lieu à de nombreuses réalisations, dans le domaine interculturel notamment. Elles ont donc travaillé à la création d'une nouvelle association, baptisée « Grand Lieu Nokoué », dont l'assemblée constitutive a eu lieu vendredi soir, en mairie de Saint-Lumine-de-Coutais.

La longue histoire entre le pays de Grand Lieu et le Bénin a été inspirée d'un travail réalisé sur le continent africain par un prêtre de Saint-Lumine et un prêtre-ouvrier de La Marne. Ce sont eux qui ont proposé de pérenniser des échanges, concrétisés par

la construction d'un centre culturel, puis d'une bibliothèque à So-Ava, la commune de quelque 80 000 âmes couvrant les rives du lac Nokoué. Échanges qui se sont étendus aux enseignants du collège Lamoricière de Saint-Philbert et d'un établissement de Nokoué, puis à des groupes de jeunes dont certains, de Grand Lieu, ont séjourné au Bénin en 2002, tandis que les Africains étaient reçus en Loire-Atlantique en 2004. Trois ans plus tard, le jumelage entre Sainte-Lumine et So-Ava, la « Venise africaine », était officiellement scellé. Mais malgré cela, les échanges se retrouvaient un peu en sommeil.

« Plusieurs personnes qui s'étaient investies dans ce rapprochement ont eu envie de continuer, explique Arnaud de la Cotte, coopérant de la première heure et cheville ouvrière

de la reconstruction d'une association. **D'autant que deux communes, Saint-Lumine et Saint-Philbert, sont d'accord pour travailler avec nous dans le cadre d'une coopération décentralisée.** »

Pour l'heure, il a fallu remplir les formalités d'usage (rédaction de statuts, élection d'un conseil d'administration, d'un bureau). Ceci fait, le travail va pouvoir reprendre autour de deux objectifs : faire mieux connaître le lac Nokoué et mener des actions de sensibilisation au niveau des écoles.

**Composition du conseil d'administration.** Président : Arnaud de la Cotte. Vice-président : André Linard. Secrétaire : Laurence Friou-Glain. Secrétaire adjoint : Pierre-Marie Binet. Trésorier : Frédéric Leurent. Trésorier adjoint : Luc Retailleau. Membre : Orjébin Vianney.